

Le mobilier de l'*oppidum* d'Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône)

Angélique GARZIANO¹

mots-clés : oppidum, Entremont, Salyens, atelier, dépôt, rituel.

L'*oppidum* d'Entremont est situé au cœur du territoire des *Salyens* de Provence (*Salyes* ou *Saluvii*), qui s'étend de la Méditerranée jusqu'au Rhône à l'ouest, la vallée du Loup à l'est et au nord la vallée de la Durance (Bouches-du-Rhône). Le site, culminant à 380 m d'altitude, domine Aix-en-Provence.

Il a fait l'objet de nombreuses fouilles, entreprises dès 1946 par F. Benoit et R. Ambard, puis par G. Congès, M. Willaume et P. Arcelin. Les diverses campagnes de fouilles ont permis de proposer trois phases d'occupation (Arcelin 2006, 135-137) : une phase antérieure à l'habitat « Entremont I » qui correspond aux réemplois découverts dans la construction et autour du portique (fin VIII^e-III^e av. J.-C.) ; une deuxième phase « Entremont II » qui s'applique à la création de l'Habitat 1 dans l'enceinte intérieure (180-160 av. J.-C.) ; et « Entremont III » qui s'étend de l'installation de l'Habitat 2 jusqu'à la destruction et l'abandon du site (160-10 av. J.-C.).

Cette étude a été effectuée lors d'un mémoire de Master 2, soutenu en 2014 à l'université d'Aix-en-Provence sous la direction de D. Garcia. Les mobiliers découverts sur le site d'Entremont incluent un corpus diversifié de parures en verre, perles et bracelets, constituant un ensemble exceptionnel. C'est quantitativement le plus important de la Celtique méditerranéenne après celui de l'*oppidum* de Nages, dans le Gard. Un premier travail d'inventaire jamais publié avait été effectué par Martine Willaume, donnant lieu à une présentation très synthétique des données (Willaume 1993, 107-141). La totalité du mobilier en verre découvert sur le site représente 798 objets répartis dans les diverses catégories : d'une part les parures (perles, bracelets), d'autre part les fragments de vaisselle et les autres types d'objet (tesselle, indéterminés). Les parures représentent la très grande majorité du mobilier (94 % de perles et 3 % de bracelets, soit un total de 97 %), alors que peu de pièces de vaisselle (2 %) et autres objets indéterminés sont attestés. La grande concentration d'objets en verre de l'espace 2 de l'îlot 29 constitue 77 % de la totalité du corpus (fig. 1).

bracelets de la série 11a et pour un exemplaire de la série 11b (fig. 2). Ce décalage peut s'expliquer par deux phénomènes : la résidualité ou la conservation. D'une part, un objet plus ancien, datant par exemple du début de l'occupation, est retrouvé en position secondaire dans un contexte attribué à une phase postérieure. D'autre part, diverses raisons peuvent avoir poussé le propriétaire à conserver l'objet. Il s'agit soit d'un objet précieux dont la préservation montre sa valeur, soit d'un objet symbolisant un statut social, ou encore un objet marquant un statut familial qui a pu être transmis d'une génération à l'autre. Ces différentes possibilités peuvent d'ailleurs être liées. Les bracelets en verre de la série 11a, datés de La Tène C1b, appartenaient peut-être à des individus d'une phase plus ancienne qui les ont gardés précieusement. Bien que fragile, ces produits de luxe ou de semi-luxe sont susceptibles de représenter un haut statut, comme peuvent indiquer leurs représentations sur les statues de guerrier du site. L'autre possibilité est qu'ils aient été découverts en position secondaire, résidus d'une période d'occupation plus ancienne. Certains de ces bracelets ont été découverts dans des couches de destruction. La résidualité serait confirmée par leur fragmentation. Mais d'autres ayant été retrouvés dans des zones de passages fréquents, dans des couches d'occupation des rues d'Entremont, nous ne pouvons pas savoir avec certitude si ces bracelets font l'objet de l'un ou l'autre de ces phénomènes².

Atelier de verrier ou espace de dépôt rituel

La fouille de l'îlot 29 a mis au jour une série de couches contenant une grande quantité d'éléments de parure en verre, des perles principalement, associées à des restes de faune, des tessons de céramique et des objets en bronze. Ces éléments de verre ont d'abord été rapprochés d'un éventuel atelier de verrier (Willaume 1993, 107-141), puis l'hypothèse d'un dépôt cultuel fut aussi abordée en 1992 (Arcelin *et al.* 1992, 181-242). L'artisanat du verre en Gaule est un domaine qui reste assez peu connu ; plusieurs sites ont montré une activité de production du verre mais, le plus souvent, il s'agit de sites urbains et les seuls indices sont les objets archéologiques : fragments de briques ou de pierres vitrifiées, de verre fondu ou de scories. Aucun four ni aucune structure de chauffe n'a été découvert pour cette période en Gaule (Foy,

Note

¹ Archéologue.

² On ne peut écarter également l'hypothèse d'une durée de vie plus longue de certains bracelets.

Résidualité ou conservation

Il est important de noter le décalage constaté entre la chronologie absolue du contexte et la chronologie relative de la typologie pour les



Fig. 1 Plan de répartition du mobilier en verre sur le site d'Entremont.



Ent88-4-3-66-1



Ent88-4-3-71-2



Fig. 2 Fragments de bracelets moulurés (série 11a, Gebhard 1989) découverts à Entremont.

Nenna 2001). À Entremont, aucune trace de four n'est visible sur le site dans l'espace 2 de l'îlot 29 ; si une couche cendreuse compose la première unité stratigraphique du dépôt, elle n'est pas suffisamment importante pour constituer le sol d'un foyer. De petites infrastructures suffisent à la refonte de verre brut destinée à la production de

parures et n'engendre que peu de déchets, c'est pourquoi il est probable que ces ateliers aient été nombreux mais n'ont jamais été identifiés lors des fouilles archéologiques. L'hypothèse de l'atelier de verrier était fondée sur la présence d'un fragment de verre brut, aujourd'hui détruit lors de la réalisation d'analyses chimiques, mais aussi par l'identification de « ratés » de fabrication, en particulier de petites perles. En réalité, ces perles celtiques sont produites grossièrement à partir d'un fil de verre entouré au bout d'une tige métallique, laissant visible une partie du fil. De plus, l'absence d'indices d'artisanat dans cet îlot et la présence d'un lot important de quincaillerie non utilitaire (Girard 2010) ne nous permettent pas de confirmer cette théorie d'un atelier de verrier, ou de métallurgie. L'îlot 29, de plan irrégulier, marque un espace bien plus grand que les autres, sans structure domestique ni porte d'entrée. L'organisation des couches stratigraphiques montre un « effet de talus » et une concentration des mobiliers. Un dépôt progressif des objets dans cet espace est envisageable au regard de cette accumulation. La composition de l'assemblage met en évidence le dépôt d'un type de perle en particulier, à savoir 95 % de perles simples en verre bleu (**fig. 3**), aucun bracelet et seulement 5 % de perles complexes. À cette période, cette grande concentration de petites perles annulaires bleues n'est pas courante en Gaule méditerranéenne. On retrouve un cas similaire dans l'est de la France, sur le sanctuaire de Mandeure (Doubs). Considéré



Fig. 3 Exemples de perles de l'espace 2 de l'îlot 29 du site d'Entremont.

comme la seconde agglomération du pays Séquane derrière la capitale de cité, Besançon (Doubs), le sanctuaire a livré un dépôt d'objets de parure en verre quantitativement unique en son genre et renvoie à l'existence d'artisanats spécialisés dans la fabrication en série de petits objets destinés à un geste votif collectif (Bride 1999). Cette pratique culturelle semble tout à fait correspondre à l'accumulation de mobilier de l'espace 2 d'Entremont, bien qu'il ne s'agisse pas, ici, d'un espace défini comme un sanctuaire. De plus, toujours à Entremont, 92 % des objets métalliques associés aux perles en verre sont spécifiques de la petite quincaillerie non utilitaire. Cet ensemble est comparable à d'autres lots caractéristiques de la fin de l'âge du Fer. C'est le cas sur le site de La Cloche (Bouches-du-Rhône) où un espace particulier ouvert a livré une grande quantité de mobilier métallique analogue à celui d'Entremont et semble correspondre à un lieu cultuel (Chabot 2004). Cette pratique, connue à l'âge du Fer également sur le dépôt du Mas de Causse à Lattes (Hérault), commence dès les V^e-IV^e siècles av. J.-C. et continue jusqu'à l'époque romaine. En effet, à Lattes, un dépôt votif de mobilier est certifié par l'entassement d'objets métalliques dont une série majoritaire de disques à rebord perlé (Feugère, Newman 2010, 30-31). Il est donc vraisemblable que l'espace 2 de l'îlot 29 de l'*oppidum* d'Entremont corresponde à un dépôt votif ouvert et non couvert où les habitants déposaient en offrande des objets spécifiques à un culte.

Bibliographie

- Arcelin 2006** : Arcelin (P.) : « Avant Aquae Sextiae, l'oppidum d'Entremont », in : Mocci (F.), Nin (N.) : *Carte archéologique de la Gaule, 13-4, Aix-en-Provence, Pays d'Aix et Val de Durance*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006.
- Arcelin, Congès 2006** : Arcelin (P.), Congès (G.) : *Entremont, rapport triennal 2006. Document final de synthèse sur le PCR 2004-2006*, Aix-en-Provence : SRA PACA, Centre Camille Jullian, MMSH de Aix-en-Provence, 2006.
- Arcelin et al. 1992** : Arcelin (P.), Dedet (B.), Schwaller (M.) : *Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale*, Document d'Archéologie Méridionale, 15, 1992.
- Bride 1999** : Bride (A.-S.) : *La Parure celtique en verre au Deuxième Age du Fer dans l'Est de la Gaule*, DEA section Archéologie, Université de Franche-Comté, 1999.
- Chabot 2004** : Chabot (L.) : *L'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône)*, Montagnac : éditions Monique Mergoïl, protohistoire européenne n° 7, 2004.
- Feugère, Newman 2010** : Feugère (M.), Newman (C.) : « Mobilier votif du Mas de Causse », in : Pernet (L.), Py (M.) : *Les objets racontent Lattara*, Paris : éditions errance, 2010.
- Foy, Nenna 2001** : Foy (D.), Nenna (M.-D.) : *Tout feu tout sable, Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Musée d'Histoire de Marseille, Aix-en-Provence : Edisud, 2001.
- Gebhard 1989** : Gebhard (R.) : *Der Glasschmuck aus dem oppidum von manching*, Stuttgart : Romisch-Germanische Kommission des deutschen archäologischen Instituts zu Franckfurt am Main, 1989.
- Girard 2010** : Girard (B.) : *Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VI^e - I^{er} siècle av. J.-C.)*. Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne / Université de Provence, 2010. (Inédite).
- Willaume 1993** : Willaume (M.) : « Les objets de la vie quotidienne », in : Coutagne (D.) : *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence : Musée Granet, 2^e édition, 1993.